

Le Gouvernement s'est encore appliqué de façon constante à répondre au besoin de logements. A cette fin, la loi nationale sur l'habitation a subi un remaniement notable.

D'importantes modifications apportées à la loi des pensions de vieillesse contribueront à hausser le niveau de la sécurité sociale. On a augmenté le montant de la pension et le revenu que le pensionnaire peut toucher d'autres sources. En outre, on a réduit de quarante à vingt et un ans l'âge d'admissibilité à la pension de cécité.

On a modifié la loi de la pension du service civil de façon à la rendre applicable à un plus grand nombre de fonctionnaires et d'autoriser la retraite à un âge moins avancé que maintenant. Des modifications d'une portée considérable ont par ailleurs accru la sécurité que comporte cette loi. Des dispositions législatives assurent la priorité aux anciens combattants dans les nominations aux emplois de l'Etat, et autorisent l'augmentation annuelle du traitement des surnuméraires.

Un progrès constant marque le passage des forces de la défense, du pied de guerre au pied de paix. La loi du ministère de la Défense nationale a subi des modifications tendant à la fusion des services administratifs du ministère et à l'établissement d'un Conseil de recherches en matière de défense.

Pendant la session, le Président et le premier ministre ont fait respectivement, à Washington et à Ottawa, une importante déclaration concernant la collaboration canado-américaine en matière de défense.

Parmi les autres mesures importantes adoptées au cours de la session, il convient de mentionner des lois visant l'établissement de l'Office fédéral du charbon et de la Commission maritime canadienne, la Société Radio-Canada, la conservation des ressources naturelles, des rectifications de créances à l'égard de certaines provinces, la loi des brevets, la loi des pénitenciers et le Code criminel. On a constitué en outre un fonds de bienfaisance provenant de caisses de cantines de l'armée et d'autres caisses militaires.

On a remanié la représentation du peuple à la Chambre des communes d'après un mode qui réalisera plus efficacement le principe, sanctionné par l'histoire, de la représentation proportionnée à la population.

Un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes a soumis à un examen prélimi-

naire la question des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que les moyens susceptibles de permettre aux pays membres des Nations Unies de remplir ces obligations, auxquelles ils ont tous souscrit. Mes ministres ont l'intention de proposer la reconstitution de ce comité à la prochaine session du Parlement.

#### *Membres de la Chambre des communes,*

Je vous remercie d'avoir pourvu à tous les services nécessaires de l'Etat.

Parmi les réalisations les plus heureuses de la session qui se termine, il faut signaler les dégrèvements considérables du revenu imposable des particuliers, accordés à compter du 1er juillet et rendus possibles par une compression énergique des dépenses publiques. L'impôt sur les surplus de bénéfices disparaîtra à la fin de l'année.

Le Gouvernement a été autorisé à conclure des accords fiscaux avec les provinces. Sept des neuf provinces ont manifesté l'intention de conclure de tels accords.

On a présenté un bill tendant à réviser la loi de l'impôt sur le revenu afin d'en permettre l'étude au cours de l'intersession.

#### *Honorables membres du Sénat,*

##### *Membres de la Chambre des communes,*

Les citoyens du Canada sont vivement reconnaissants au Président des Etats-Unis de sa récente visite à Ottawa. Cette visite a fait voir, une fois de plus, les liens étroits et cordiaux qui unissent les deux pays.

Mes ministres ont fait bon accueil à une délégation de la Convention nationale de Terre-Neuve, chargée de déterminer si possible des modalités acceptables aux deux pays, pour l'admission de Terre-Neuve dans la confédération canadienne.

La population du Canada a appris avec grand plaisir les fiançailles de Son Altesse Royale la princesse Elizabeth au lieutenant Philip Mountbatten de la Marine royale. Au moment où se présente à Son Altesse Royale et au lieutenant Mountbatten un avenir riche en devoirs et en responsabilités, tous souhaiteront aussi que la santé, le bonheur et la protection divine enrichissent le cours de leur vie.

A travers les périls et les incertitudes de ces temps troublés, je prie le Dieu Tout-Puissant de guider notre pays et toutes les nations.